



Entrée à l'université : comment ça va se passer

ADMISSION La nouvelle plateforme Parcoursup ouvre demain, mais elle ne suffit pas à lever les doutes et les inquiétudes :

GESTION Dans les filières sous tension, les établissements pourront refuser des candidats

APB est mort, viv Parcoursup ! La nouvelle plateforme d'admission postbac ouvre demain. Après les couacs de l'été – plus de 65.000 bacheliers sans affectation en juillet, tirage au sort dans 169 filières en tension –, bien peu regretteront l'ancien logiciel. Mais la mise en œuvre du nouveau dispositif soulève des questions.

Le gouvernement vante une « révolution copernicienne » per mettant d'en finir avec le tirage au sort (notamment en droit, psych santé et sports) et de réduire le taux d'échec en licence. Mais certains lycéens, étudiants et profs dénoncent « un calendrier à la hussarde » – la réforme n'a pas encore été votée par le Parlement qu'elle s'applique déjà –, « une sélection généralisée toutes les formations » (le syndicat des enseignants Snesup-FSU) et un « année crash-test » pour les terminales (Syndicat général des lycéens).

Une chose est sûre : la procédure change radicalement. Les lycéens peuvent saisir 10 vœux maximum (contre 24 sur APB). Et n'auront plus à les classer. Pour les aider, Parcoursup affiche de informations propres à chacune de 12.000 formations : taux de réussite au diplôme, capacité d'accueil ou « attendus » (les connaissances et les compétences nécessaires pour

réussir dans un cursus).

En décembre, ces derniers ont été définis au niveau national pour chaque licence. Les indications restent floues (en santé, par exemple, il faut « disposer de bonnes connaissances et compétences scientifiques », mais aussi « de bienveillance et d'écoute »...). Chaque établissement peut ensuite – jusqu'au 6 mars ! – apporter des précisions pour telle ou telle formation. Mais « cette année, compte tenu du manque de recul et du temps imparti pour y réfléchir, la plupart des universités se contenteront d'afficher les attendus nationaux », estime Gilles Rousset, à la tête de la Conférence des présidents d'université.

Certains s'inquiètent. « Dans les attendus de psycho, on parle de compétences dans les disciplines scientifiques. Cela revient à dire qu'un élève de série L pourra être écarté », pointe un enseignant. « En droit, certaines formations veulent demander des lettres de recommandation », assure un autre. L'Unef, syndicat étudiant, prévient déjà : « Certaines universités tentent de renforcer les attendus pour rendre leurs licences plus sélectives. »

La grande différence avec APB, c'est la disparition de l'algorithme qui classait les candidats. Désormais,

ce sont les établissements du supérieur qui examinent les dossiers : notes de première et terminale, motivation et surtout « fiche avenir », document où figureront l'appréciation des professeurs principaux sur le profil de l'élève et l'avis du chef d'établissement sur chaque vœu formulé. Et comme les souhaits ne sont plus classés par ordre de préférence, les établissements devront répondre à tous les vœux. Un flux énorme. À l'université Paris-Descartes, le président Frédéric Dardel s'attend à une « très grosse vague » : « On la voit arriver, on sait qu'on va la prendre dans la figure, mais on s'accroche. Cela en vaut la chandelle ! » Chez lui, l'an passé, 11.000 candidats ont demandé la filière sciences et

techniques des activités physiques et sportives (Staps), qui compte 250 places. Cette année, l'équipe de 25 à 30 personnes aura six semaines pour trier les dossiers. En dépit des

400 à 500 places supplémentaires ouvertes au niveau national dans les centres de ressources, d'expertise et de performance sportives (Creps) à la suite d'un accord avec le ministère des Sports, le problème des filières en tension n'est pas réglé.

Comment gérer la masse des dossiers ? « Des tableaux Excel vont nous permettre d'opérer un premier classement », explique François Germinet, responsable formation à la CPU. Les universités entreront les notes des élèves, des éléments de la « fiche avenir »

[le degré d'autonomie – très peu, un peu, bon, excellent – peut se traduire en chiffres] et paramètreront le tout selon les attendus de la formation. Des commissions regarderont ensuite les candidatures et tiendront compte d'autres éléments, comme la lettre de motivation. »

Résultat : les lycéens qui postulent en licence recevront trois types de réponse : « oui » (ceux dont le profil colle aux attendus), « oui si » (ceux qui devront accepter une remise à niveau) ou « en attente » (une grande majorité dans les filières en tension). Mais aucune réponse négative. « Dans les filières les plus demandées, beaucoup de candidats, les bacs pro notamment, risquent d'attendre éternellement,

juge Bernard Koehret, le créateur d'APB, qui n'a pas été associé à Parcoursup. Il s'agit bien d'une forme de sélection, même si le ministère n'utilise pas le terme. »

La Fage, syndicat majoritaire chez les étudiants favorable à la réforme, s'inquiète : « Certains établissements tentent de réduire artificiellement leur capacité d'accueil pour pouvoir sélectionner. » Les recteurs veillent au grain. Malgré tout, certains prédisent une mise en concurrence entre universités,

« Il s'agit d'une forme de sélection, même si le ministère n'utilise pas

le terme»

Bernard Koehret, créateur d'APB

les plus cotées captant les meilleurs élèves, et un renforcement des inégalités.

Et dans les filières qui ne sont pas en tension ? Les universités ne pourront pas refuser de candidats mais auront le droit d'imposer un parcours spécifique à ceux qui n'ont pas le niveau : modules de méthodologie, cours de soutien, voire année de propédeutique (sorte de terminale bis). « *Les dispositifs d'accompagnement existants seront élargis*, analyse Gilles Roussel, le président de la CPU. *Il n'y en aura probablement pas de nouveaux cette année. Cela ne s'improvise pas : tout cela demande du temps et des moyens supplémentaires.* » Les lycéens recevront ensuite les réponses des établissements au fil de l'eau et non par vagues successives. S'ils n'ont reçu aucun « oui » ou « oui si » le 26 juin, une commission d'accès à l'enseignement supérieur devrait leur proposer une formation proche de leur choix initial. Une certitude : s'il y avait autant de recalés avec Parcoursup qu'avec APB, ce serait très embarrassant pour le gouvernement. ●

MARIE QUENET



Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, au Salon Postbac Île-de-France, à la Grande Halle de la Villette, à Paris. ERIC DESSONS/JDD